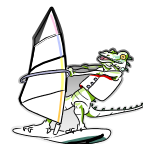




# FICHE D'INSCRIPTION



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel Domicile : ..... Tel Portable : .....

E-mail : .....

Date de Naissance : ...../...../.....

Sexe : F  M

Personne à prévenir en cas d'urgence : ..... Tel : .....

<b>SUP</b> Initiation <input type="checkbox"/>	<b>Planche à Voile</b> Initiation <input type="checkbox"/> Pré-perf <input type="checkbox"/> Perfectionnement <input type="checkbox"/>	<b>Fun</b> Découverte <input type="checkbox"/> Sensation <input type="checkbox"/>	<b>Formules</b> 5 séances <input type="checkbox"/> 10 séances <input type="checkbox"/> 15 séances <input type="checkbox"/>	<b>Monitorat</b> Permis Mer <input type="checkbox"/> Form Péda <input type="checkbox"/> Stage pratique <input type="checkbox"/>
---	---	---	---	--

<b>Journée</b>			<b>Séance</b>		
Mercredi <input type="checkbox"/>	Samedi <input type="checkbox"/>	Dimanche <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Après-midi <input type="checkbox"/>	Soirée <input type="checkbox"/>

<b>HORS VACANCES</b>				
1 <sup>ère</sup> session <input type="checkbox"/>	2 <sup>ème</sup> session <input type="checkbox"/>	3 <sup>ème</sup> session <input type="checkbox"/>	4 <sup>ème</sup> session <input type="checkbox"/>	<b>FORFAIT ANNEE</b> <input type="checkbox"/>

<b>STAGES VACANCES</b>						
<b>HIVER</b>		<b>PRINTEMPS</b>			<b>TOUSSAINT</b>	
H 6 <input type="checkbox"/>	H 7 <input type="checkbox"/>	P 14 <input type="checkbox"/>	P 15 <input type="checkbox"/>	P 16 <input type="checkbox"/>	T 43 <input type="checkbox"/>	T 44 <input type="checkbox"/>

<b>ETE</b>	E 25 <input type="checkbox"/>	E 26 <input type="checkbox"/>	E 27 <input type="checkbox"/>	E 28 <input type="checkbox"/>	E 29 <input type="checkbox"/>	E 30 <input type="checkbox"/>
	E 31 <input type="checkbox"/>	E 32 <input type="checkbox"/>	E 33 <input type="checkbox"/>	E 34 <input type="checkbox"/>	E 35 <input type="checkbox"/>	E 36 <input type="checkbox"/>

## ATTESTATION OBLIGATOIRE

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur, ou « moi-même » (pour les majeurs)

- ▶ Atteste sur l'honneur que l'adhérent inscrit sait nager selon les minimums demandés.  
(- de 16 ans : 25 mètres avec ou sans brassière et immersion de la tête,  
+ de 16 ans : 50 mètres avec ou sans brassière départ plongé)
- ▶ Déclare qu'il ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de la planche à voile
- ▶ Déclare avoir pris connaissance :  
Des statuts et règlements de l'association et m'engage à les respecter.  
De l'article 27 de la loi du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.  
Des formules d'assurance complémentaires facultatives qui me sont proposées et qui figurent au verso
- ▶ Autorise l'utilisation d'images de mon enfant pour la réalisation de certains projets illustrant nos activités.
- ▶ **Autorise mon enfant à quitter le club après l'activité.** OUI  NON

A ..... le ...../...../.....

<b>SIGNATURE</b> (des parents ou tuteur légal pour les mineurs) valant autorisation parentale pour les stages ci-dessus
--

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 27 DE LA LOI N° 78-17 DU 06 JANVIER 1978  
RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES

Nous vous informons que :

- ✚ Vous disposez d'un droit d'accès et de modifications aux informations qui vous concernent. Sauf opposition de votre part, les informations fournies par les licenciés font l'objet d'un fichier informatique susceptible d'être communiqué par le Fédération Française de Voile à des fins commerciales ou associatives.

## Assurance Complémentaire Facultative

\*\*\*\*\*

### **(1) GARANTIES COMPLÉMENTAIRES INDIVIDUELLE ACCIDENT « PREVI VOILE »** (contrat MDS régi par le Code de la Mutualité) (Contacter GROUPE MDS - 2/4 rue Louis David - 75016 PARIS - Tél : 01.53.04.86.16)

N'ATTENDEZ PAS L'ACCIDENT ET VEILLEZ À SOUSCRIRE AUX GARANTIES COMPLÉMENTAIRES « PREVI VOILE » VOUS PERMETTANT DE COMPLÉTER L'ASSURANCE DE BASE ATTACHÉE À VOTRE LICENCE ET DE VOUS PRÉMUNIR AINSI PLUS EFFICACEMENT EN BÉNÉFICIAIRE :

• **D'UN BONUS SANTÉ :**

Il permet le remboursement de tous les frais de santé prescrits par un médecin praticien et restant à votre charge :

- > dépassements d'honoraires, prestations hors nomenclature ou non remboursables par la SS,
- > majoration pour chambre particulière en cas d'hospitalisation,
- > frais de transport pour se rendre aux soins prescrits médicalement, frais de séjour médicalement prescrits en centre de rééducation traumatologique sportive, ...

Ce « Bonus Santé » est disponible en totalité à chaque accident. S'il a été entamé ou épuisé à l'occasion d'un premier accident, il se reconstitue en cas d'accident ultérieur.

• **D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES EN CAS D'INCAPACITÉ TEMPORAIRE TOTALE DE TRAVAIL**

• **D'UN CAPITAL DÉCÈS :** qui sera versé au bénéficiaire désigné

• **D'UN CAPITAL EN CAS D'INVALIDITÉ PERMANENTE TOTALE OU PARTIELLE**

BONUS SANTÉ	DÉCÈS	INVALIDITÉ (pour 100% d'IPP)	IJ	Cotisation TTC annuelle
500 € (*)		31 000 € (*)		10 €
	31 000 €	62 000 €		12 €
1 500 €	31 000 €	62 000 €	25 € / jour	71 €
	62 000 €	124 000 €		24 €
1 500 €	80 000 €	160 000 €		50 €

(\*) Formule réservée aux mineurs de moins de 12 ans. Ces formules ne peuvent être souscrites par des licenciés âgés de 70 ans ou plus.

**PROFESSIONNELS, NAVIGATEURS EN SOLITAIRE, TRANSATLANTIQUE, GARANTIES ET CAPITAUX PERSONNALISÉS : CONTACTER LE GROUPE MDS**

### **(2) GARANTIE « RACHAT DE FRANCHISE »** (contrat MMA régi par le Code des Assurances) Également disponible en souscription en ligne dans votre Espace Licencié FFVoile

Vous n'êtes pas titulaire d'un contrat d'assurance pour votre bateau. Vous ne souhaitez pas cependant supporter l'impact financier de la franchise de la garantie de votre licence (voir tableau ci-dessus) en cas de collision dont vous seriez responsable. Nous vous proposons de souscrire un rachat de cette franchise aux conditions ci-dessous.

Rachat de franchise : - Toutes catégories, sauf bateaux habitables et bateaux à moteur : 18 €  
- Bateaux habitables, bateaux à moteur : 46 €

### **(3) GARANTIE « RESPONSABILITÉ CIVILE HORS NAVIGATION »** (contrat MMA régi par le Code des Assurances) Également disponible en souscription en ligne dans votre Espace Licencié FFVoile

Cette garantie proposée aux personnes physiques titulaires d'une licence annuelle s'applique en dehors de la navigation et à, notamment, pour objet de couvrir les dommages causés par le bateau lorsqu'il est amarré à un ponton, un quai ou un corps mort.

Responsabilité Civile hors navigation Coût : 2 €

Cette proposition répond aux obligations édictées par l'article 38, Alinéa 1 de la loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984.

Toutes les informations concernant ces assurances sont disponibles sur le site internet de la Fédération Française de Voile : [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

**Les Crocodiles de l'Elorn**

Centre Nautique du Moulin Blanc - 29200 BREST - Tel : 02 98 41 73 81

Site web : <http://www.crococ.fr> - Email : [crococelorn@orange.fr](mailto:crococelorn@orange.fr)